



LE PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLLECTIF

Depuis sa fondation en 1984 par un groupe de parents, l'Écollectif a toujours été fidèle à sa vocation d'école alternative pédagogique au sein de la commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke.

Fortement préoccupés par l'innovation pédagogique, ses membres sont constamment à la recherche de nouveaux moyens pour créer un environnement éducatif qui facilite au maximum le développement intégral du potentiel de chaque enfant.

Choisir l'Écollectif, c'est souscrire aux principes pédagogiques et aux valeurs éducatives qui sous-tendent l'ensemble du projet éducatif et qui se retrouvent au cœur du fonctionnement quotidien de la communauté éducative. Dans les lignes qui suivent, nous vous en présentons l'essentiel.

LA PÉDAGOGIE

Principes et objectifs pédagogiques de base

Un certain nombre de principes pédagogiques sous-tendent l'activité éducative quotidienne des membres de l'école. Ces principes, ainsi que les pratiques qui leur sont associées, permettent d'atteindre des objectifs de formation particulière mais également communs aux différentes écoles alternatives pédagogiques du Québec. À l'Écollectif, ces principes sont issus d'une conception humaniste de l'éducation et s'inspirent en grande partie d'une pédagogie ouverte et de l'école active.



- D'abord, l'enfant, avec ses besoins et ses intérêts, est le point de départ ainsi que le référent incontournable de tout acte pédagogique. L'enfant est vu comme un être humain à part entière qui se doit d'être actif dans ses apprentissages afin d'arriver à développer l'ensemble de ses potentialités (c.-à-d. intellectuelles, affectives, sociales, morales et physiques).
- À l'Écollectif l'accent est mis sur l'apprentissage plutôt que sur l'enseignement ce qui signifie que le processus d'apprentissage de chaque individu, selon son rythme et ses capacités, prime sur toute stratégie d'enseignement ou tout cheminement scolaire prédéfini.



- L'accent est mis sur la façon personnelle que chacun possède pour apprendre à travers l'exploration et la «découverte» du réel, de l'environnement. En ce sens, nous privilégions la personnalisation de l'enseignement, tout comme l'évaluation qui se veut également la plus individualisée possible. L'évaluation est vue non comme une finalité mais plutôt comme un moment de rétroaction significative permettant d'ouvrir sur de nouveaux apprentissages.

Elle sert surtout d'instrument d'information et d'apprentissage pour la personne qui s'évalue et qui est évaluée.

- Afin de réaliser des apprentissages significatifs l'enfant a besoin de liberté. Cependant, cette liberté n'est pas synonyme de laisser-aller mais implique plutôt le développement de l'autonomie et l'apprentissage de la responsabilité. Un des objectifs prioritaires est donc d'amener l'élève à prendre la responsabilité de ses apprentissages.
- Tout être humain apprend en interaction avec d'autres par l'entremise d'un processus de coopération. C'est une des raisons pour lesquelles l'école alternative privilégie le regroupement des élèves en classes multi niveaux où plus grands et plus petits s'enrichissent mutuellement, sur le modèle de la cellule familiale.
- La vie en groupe et sa gestion représentent en soi des moments privilégiés d'apprentissage, et c'est pourquoi une partie du pouvoir de gestion est remis aux élèves.
- L'Écollectif cherche à mettre à contribution les ressources et les potentialités de l'ensemble des membres de la communauté éducative, c'est-à-dire enfants, éducateurs, parents et administrateurs, en vue d'enrichir l'expérience éducative de tous. C'est pourquoi l'école alternative milite en faveur de l'engagement actif de chacun dans la vie de l'école. Enfin, à l'Écollectif, l'éducateur est vu comme un «facilitateur» qui a pour principale mission de faciliter au maximum l'épanouissement du potentiel de chacun et ce, plutôt que de transmettre des connaissances.

Valeurs éducatives de base



Les valeurs éducatives de base de l'Écollectif se divisent essentiellement en cinq blocs.

- **Le respect**, qui implique le respect de soi et de son individualité, le respect d'autrui dans leurs différences, le respect de l'environnement et du matériel et finalement le souci de l'ordre et de la propreté.
- **L'appartenance sociale**, celle-ci réfère en premier lieu au sens démocratique où chacun a sa place, mais également à l'esprit de coopération (versus la compétition) et de communauté.
- **La discipline personnelle** qui incite l'individu à développer son sens de l'effort, sa productivité, un souci du travail bien fait, la capacité d'assumer ses choix et la prise en charge de ses apprentissages et de sa croissance personnelle.
- **La liberté**, c'est-à-dire la liberté de choix et d'expression ainsi que le développement du sens critique et de l'esprit d'initiative.
- **Le sens de l'intériorité** qui favorise la connaissance de soi, la créativité et la culture du sens moral.

Apprentissage et sens des apprentissages

Donner un sens à son expérience personnelle et sociale est l'objectif d'apprentissage premier à l'Écollectif. Pour ce faire, toute situation de la vie quotidienne est vue comme une occasion privilégiée de faire des apprentissages significatifs aux plans intellectuel, social, moral et physique. L'idée fondamentale est que le processus d'apprentissage est naturel chez l'être humain et que l'important c'est «d'apprendre à apprendre» ou, dit autrement, d'augmenter l'efficacité de son propre processus d'apprentissage.

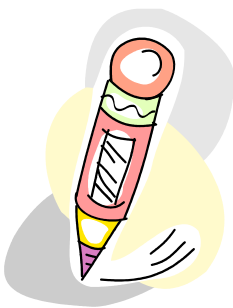


L'environnement éducatif au sein duquel évolue l'enfant est des plus importants, car il lui permet d'identifier et de situer ce qu'il fait et ce qu'il vit en référence à celui-ci et non l'inverse. Cet environnement doit être stimulant et fournir à l'apprenant les conditions et les ressources humaines et matérielles nécessaires à son plein épanouissement. L'apprentissage se veut donc intérieur à l'enfant et non inculqué de l'extérieur.



En cohérence avec l'idée que l'apprentissage est un processus naturel chez tout être humain, l'enfant doit pouvoir retrouver des conditions lui permettant de progresser à son rythme et selon ses intérêts. Ce rythme est conditionné par l'enfant lui-même, ses capacités, ses intérêts et ses buts. Les objectifs à atteindre ainsi que les apprentissages à réaliser sont davantage définis à partir de ces éléments et s'insèrent dans un fonctionnement par cycle plutôt qu'année par année.

Les apprentissages associés aux matières académiques (p.ex. français, mathématiques, etc.) sont typiquement réalisés à partir de situations pédagogiques concrètes et qui ont du sens pour l'enfant. Le moyen privilégié à l'Écollectif est la pédagogie par projet dans laquelle les différentes matières académiques sont considérées comme complémentaires et intégrées dans une démarche de projet interdisciplinaire. La pédagogie par projet permet également de prendre en compte les intérêts de l'élève car les thèmes travaillés en projet font l'objet d'une discussion au cours de laquelle les enfants ciblent des questions et des sujets qui les intéressent liés au thème travaillé. C'est à partir de ces sujets et de ces questions que des projets individuels ou d'équipe sont définis. Pendant la réalisation de ces projets, les élèves ont l'occasion de développer ainsi que d'utiliser des connaissances et des compétences reliées aux différents contenus des programmes. C'est en ce sens qu'à l'Écollectif les matières sont décloisonnées.



L'évaluation des apprentissages est effectuée conjointement par l'enseignante, l'élève évalué et les autres élèves avec qui le travail est réalisé (lors d'un travail d'équipe) et ce, de manière formative tout au long de l'année. Cette évaluation, mais aussi l'autoévaluation, se font par de multiples observations et interventions en regard des comportements, attitudes, habitudes de travail, habiletés et connaissances acquises. Ces informations sont colligées par les enfants et les enseignantes au fur et à mesure dans différents types de documents (portfolio, contrat de projet, agenda). En tout temps durant l'année, le parent a le loisir de consulter ces documents avec son enfant afin de discuter de la progression des apprentissages.

De plus, trois temps d'arrêt sont prévus durant l'année pour faire le bilan formel des apprentissages. Ce processus d'évaluation et d'autoévaluation permet à l'enfant lui-même ainsi qu'aux parents et à l'enseignante de constater le développement de l'enfant de sorte qu'ils puissent intervenir de façon appropriée sur le processus en cours. Aussi, chaque temps d'évaluation ouvre sur de nouveaux objectifs d'apprentissage à poursuivre lors d'activités ultérieures.

Les membres et leurs rôles



L'enfant est le principal acteur de son processus d'apprentissage. Il est une personne à part entière digne de confiance qui possède un potentiel qui ne demande qu'à se développer. Il prend part activement à la définition des objectifs d'apprentissage à atteindre, aux compétences à développer, à la planification des actions à poser pour les atteindre et au moment où il réalisera ces activités. L'enfant joue également un rôle actif dans les prises de décisions qui concernent son groupe-classe ainsi que l'ensemble de la communauté éducative. Il participe aussi à la régulation du fonctionnement quotidien des membres de son groupe-classe et de l'école à travers une gestion démocratique des relations sociales et des règles de vie. Il assume et apprend à apprivoiser sa liberté et les responsabilités associées dans un climat de confiance, d'échange, de respect de lui-même et des autres et de négociation.

Le personnel enseignant est le plus possible centré sur les besoins et les intérêts des élèves. Son rôle principal est de faciliter le processus d'apprentissage de chaque élève, tout en étant capable de jouer des rôles variés tels catalyseur, créateur, accompagnateur, médiateur, gestionnaire, modèle etc. Par la création d'un environnement riche en ressources et stimulant, il cherche à susciter chez l'enfant le goût et le plaisir d'apprendre. Il veut contribuer à soutenir et à nourrir la curiosité naturelle de tout enfant pour les phénomènes de la vie. Il voit à ce que l'enfant consolide ses apprentissages et accède graduellement à une compréhension plus complexe des phénomènes explorés. Les échanges et collaborations fréquents entre les enseignants assurent la cohérence et le suivi entre les groupe-classes.

Au départ, l'Écollectif a été un projet d'école pensé, écrit et défendu par des parents. Il est, depuis, en constante évolution. Les parents ont la responsabilité de bien connaître et comprendre le contenu du projet éducatif et ainsi contribuer, par une variété de moyens possibles, à son actualisation et à son évolution. Les parents sont également vus comme des accompagnateurs très importants pouvant faciliter le processus d'apprentissage de l'enfant. Par de simples gestes comme s'intéresser aux activités scolaires de l'enfant, d'en parler avec lui et peut-être même d'apprendre avec lui et d'échanger régulièrement avec l'enseignante, le parent peut représenter un allié des plus précieux au processus d'apprentissage. La contribution du parent peut également s'étendre à l'ensemble de la communauté éducative sous diverses formes et selon les projets vécus.



Vu la spécificité du projet éducatif de l'Écollectif, la direction d'école accepte de fonctionner en collégialité avec les divers intervenants de la communauté éducative (incluant des parents). Étant responsable et porte-parole auprès de la commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, elle se doit d'avoir une excellente connaissance du projet éducatif de l'école et adhérer dans une certaine mesure à ses fondements ainsi qu'aux modes de fonctionnement nécessaires à leur application concrète en classe au quotidien.

LA GESTION PARTICIPATIVE

L'Écollectif tend vers un idéal démocratique en privilégiant la participation de tous dans des prises de décisions collectives. Que ce soit au quotidien par la réalisation de conseils de coopération de classe et d'école avec les élèves ou par la création de différents comités de parents, l'Écollectif se donne un cadre de *gestion participative* qui permet aux apprenants, aux parents, aux éducateurs et aux gestionnaires d'être de véritables partenaires et co-créateurs des orientations et des moyens pédagogiques. À l'Écollectif, la responsabilité et le pouvoir sur les orientations pédagogiques et sur la gestion de l'école appartiennent à l'ensemble de la communauté éducative.



Le conseil d'établissement et le conseil d'administration

Comme il est prévu par la loi 107 le conseil d'établissement (C.E.), sur lequel siègent la direction, des enseignants et des parents, est l'instance décisionnelle de l'Écollectif. De plus, l'association sans but lucratif qu'est l'Écollectif est gérée par un conseil d'administration (C.A.) sur lequel siègent également des parents et des enseignants.

Les comités de parents

La C.A. et le C.E. peuvent également compter sur une variété de comités de parents ayant des mandats et des tâches spécifiques. Les parents et les enseignants composent ces différents comités selon leurs compétences et intérêts. C'est une façon de mettre à contribution les ressources de chacun pour servir les intérêts de tous.